



VIE DE L'ASSOCIATION

COTISATION 2024 : La cotisation pour l'année **2024** est à régler au plus tard le **31/12/2023**. Son montant reste inchangé : **20€**. Etablir un chèque à l'ordre de Marche et Découvertes et le remettre à un animateur lors d'une marche ou bien l'adresser à Alain Prévost 4 rue de Rambaud 33850 Léognan.

PS : merci d'établir un chèque uniquement pour le paiement de la cotisation et ne pas y associer le règlement d'un repas, ou d'une sortie éventuelle de l'association.

PROGRAMME

Samedi 13 janvier 2024 : Assemblée générale de notre association à **15H** aux Halles de Gascogne, émargement à partir de **14H**, suivie de la galette des rois et du verre de l'amitié.

20H30 : repas dansant animé par l'orchestre CEZANELA.

MENU :

- cocktail (punch ou pétillant à la crème de mure), jus d'orange, accompagnés de toasts chauds et verrines,
- émincés de charcuterie : mortadelle truffée, jambon sec, rilette d'oie et petits pains,

Ateliers gourmands :

- Sud-Ouest : découpe de foie gras armagnac et figues, pains spéciaux,
- saumon : découpe de saumon, betterave gin,
- sauté de volaille à la citronnelle, combava, coco,
- assiette de 2 fromages,
- tourbillon aux fruits rouges,
- vins et café.

Venez nombreux fêter cette nouvelle année dans la joie et la bonne humeur.

Coût de la soirée **29€** (participation de l'association), même tarif pour les conjoints non adhérents.

Réservation avant le **jeudi 4 janvier 2024**, chèque à l'ordre de Marche et Découvertes adressé à Alain Prévost 4 rue de Rambaud 33850 Léognan. Tél. 0556640499 – 0681520295.

Une tombola sera organisée avec de nombreux lots.

PROCHAINES REUNIONS :

Réunions mensuelles des animateurs :

Jeudi 4 janvier, jeudi 8 février et jeudi 7 mars à **18h30**

Conseil d'administration :

jeudi 7 mars à **17h 45**